

Bandix DB 888

Fiche d'information sur la sécurité | Source : 03/03/2016 (en-US) | Information volontaire présentée selon le format FDS | Matériau : 29211

Adaptation de présentation Merks du document fabricant fourni ; coordonnées du fournisseur et classification de la source conservées.

1. Identification du produit et de la société

Identifiant : PL 2 PES-TPE. Usage général : ruban d'étanchéité, article, avec ou sans marquage ; réservé aux usages industriels et professionnels. Traiter uniquement à froid, ne jamais chauffer. Fournisseur : Gebrüder Jaeger GmbH, Otto-Hahn-Str. 7, 42369 Wuppertal, Allemagne. www.jaeger-ttc.com ; sales@jaeger-ttc.de ; +49 (0)202-24 656-0 ; fax +49 (0)202-24 656-39. Contact : Michael Schmidt, +49 202 246560, sales@jaeger-ttc.de. Urgence : +49 202 246560 (heures de bureau uniquement). Correspondance Merks : Bandix DB 888 ; numéro matière 29211.

2. Identification des dangers

Aspect : solide (ruban d'étanchéité), couleur variable selon la coloration, odeur caractéristique. Le matériau n'est pas classé dangereux et n'est pas considéré dangereux au sens de la norme américaine OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) ni du SIMDUT au Canada. Danger non autrement classé : risque de glissade à cause des feuilles détachées. La coupe, le sciage ou le meulage peuvent produire particules et poussières, susceptibles d'irriter mécaniquement les yeux et d'irriter les voies respiratoires en cas d'inhalation. Danger d'explosion de poussières.

3. Composition / informations sur les composants

Agent d'étanchéité à base de polyester et de TPE (élastomère thermoplastique).

4. Premiers secours

Inhalation de produits de décomposition : amener à l'air frais et maintenir au repos ; consulter un médecin en cas de difficultés respiratoires. Peau : enlever les résidus avec eau et savon ; consulter en cas de réaction cutanée. Après contact avec le produit fondu, refroidir rapidement avec de l'eau froide et poursuivre le refroidissement pendant le transport. Yeux : rincer immédiatement à grande eau pendant 10 à 15 minutes, paupières écartées ; consulter un ophtalmologiste si les symptômes persistent. Ingestion : voie d'exposition improbable ; si poussières formées, rincer la bouche et consulter si nécessaire. Les poussières de transformation peuvent irriter mécaniquement les yeux et irriter les voies respiratoires. Traitement médical : symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : sans objet. Température d'auto-inflammation : > 572 °F. Moyens adaptés : brouillard d'eau, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone. Moyen inadapté : jet d'eau à forte puissance. Le matériau est combustible mais ne s'enflamme pas facilement. En cas d'incendie, peuvent être libérés : fumée, noir de carbone, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue complète de protection. Refroidir les récipients exposés par pulvérisation d'eau ; empêcher l'eau d'extinction de pénétrer dans les eaux de surface ou souterraines.

Bandix DB 888 - FIS

Sections 6 à 10

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Pendant la transformation, éviter la formation de poussières (risque d'explosion), leur inhalation ainsi que le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection et éloigner les personnes non protégées. Assurer une ventilation suffisante, notamment dans les espaces confinés. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, eaux de surface ou égouts. Ramasser mécaniquement et placer dans des récipients adaptés pour élimination.

7. Manipulation et stockage

Ne pas surchauffer afin d'éviter la décomposition thermique. Pendant la transformation, assurer une ventilation suffisante et une aspiration locale si nécessaire ; éviter poussières et risque d'explosion, inhalation et contact avec la peau et les yeux. Porter une protection et éloigner les personnes non protégées. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Stocker dans un endroit frais et sec ; ne pas congeler. Ne pas stocker avec des matières combustibles, auto-inflammables ou des solides hautement inflammables.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites professionnelles :

Organisme / paramètre	Limite
USA ACGIH TWA, fraction inhalable	10 mg/m ³
USA ACGIH TWA, fraction respirable	3 mg/m ³
USA OSHA TWA, fraction inhalable	15 mg/m ³
USA OSHA TWA, fraction respirable	5 mg/m ³

Limites de poussières : États-Unis ACGIH, TWA, fraction inhalable : 10 mg/m³ ; fraction respirable : 3 mg/m³. États-Unis OSHA, TWA, fraction inhalable : 15 mg/m³ ; fraction respirable : 5 mg/m³. Assurer une bonne ventilation et/ou une aspiration ; utiliser une aspiration locale si poussières. Yeux/visage : lunettes conformes à OSHA 29 CFR 1910.133 ou ANSI Z87.1-2010 recommandées pendant la transformation. Corps : vêtements de travail fermés recommandés. Mains : gants adaptés aux grandes quantités et aux risques mécaniques. Respiration : non nécessaire si le local est bien ventilé ; si une quantité importante de poussière est générée, utiliser un appareil respiratoire avec filtre adapté à la concentration maximale ; si elle est dépassée, utiliser un appareil autonome. Hygiène : ne pas surchauffer, se laver les mains avant les pauses et après le travail, ne pas manger, boire ni fumer ; éviter le contact avec peau, yeux et vêtements et ne pas respirer les poussières.

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
Forme	Solide (ruban d'étanchéité)
Couleur / odeur	Variable selon la coloration / caractéristique
Seuil olfactif / pH	Non déterminé / aucune donnée
Fusion / congélation	TPE : 90 °C ; voile de polyester : 482 °F
Ébullition initiale / plage	Aucune donnée
Point d'éclair	Sans objet
Inflammabilité	Combustible
Limites d'explosivité	LIE/LSE : sans objet
Pression/densité de vapeur	Aucune donnée
Densité	1,2 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée
Auto-inflammation	> 572 °F
Décomposition thermique	Aucune donnée
Propriétés explosives	Produit non explosif ; les produits de décomposition peuvent inclure des matières explosives
Propriétés oxydantes	Non oxydant

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : aucune donnée disponible. Stable dans les conditions de stockage recommandées. Aucune réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Incompatibles : agents fortement oxydants et solvants. En cas de chauffage jusqu'à décomposition, dégagement possible de fumée, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Décomposition thermique : aucune donnée disponible.

Bandix DB 888 - FIS

Sections 11 à 16

11. Informations toxicologiques

Selon les données disponibles, les critères ne sont pas remplis pour la toxicité aiguë orale, cutanée ou par inhalation, l'irritation/corrosion cutanée, les lésions/irritations oculaires, la sensibilisation respiratoire ou cutanée, la mutagénicité/génotoxicité, la cancérogénicité, la toxicité pour la reproduction ou l'allaitement, la toxicité spécifique pour certains organes cibles après exposition unique ou répétée et le danger par aspiration. Les listes de cancérogènes ACGIH, EPA, IARC, OSHA et NTP ont été vérifiées pour certains matériaux similaires ou composants. Polypropylène : IARC groupe 3 ; non répertorié comme cancérogène OSHA ; NTP non répertorié. Les poussières de transformation peuvent irriter mécaniquement les yeux et irriter les voies respiratoires.

12. Informations écologiques

Ne pas déverser de grandes quantités dans les eaux de surface ou les égouts. En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit est presque entièrement séparé mécaniquement dans les stations biologiques d'épuration. Mobilité dans le sol : aucune donnée. Produit non biodégradable. COV : 0 % en masse = 0 g/L. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, eaux de surface ou égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit : peut être incinéré avec les déchets ménagers conformément aux règlements techniques applicables, après consultation des sociétés agréées de gestion des déchets et autorités compétentes. Ne pas déverser de grandes quantités dans les eaux de surface ou les égouts. Emballages contaminés : code déchet 150101 - emballages en papier et carton ; code déchet 150102 - emballages en plastique.

14. Informations relatives au transport

États-Unis (DOT) : non réglementé. Transport maritime (IMDG) : non réglementé ; polluant marin : non. Transport aérien (IATA) : non réglementé. Le produit n'est pas une marchandise dangereuse au sens de ces règles de transport.

15. Informations réglementaires

États-Unis : polypropylène inscrit à l'inventaire TSCA ; indicateur EPA XU ; TSCA HPVC non répertorié. Cancérogénicité : IARC groupe 3 ; non répertorié OSHA ; non répertorié NTP. Grande-Bretagne : code Hazchem « - ».

16. Autres informations

Utilisation déconseillée : traiter uniquement à froid, ne jamais chauffer. Systèmes de classement : NFPA - santé 0 (minime), feu 1 (faible), réactivité 0 (minime). HMIS III - santé 0 (minime), inflammabilité 1 (faible), danger physique 0 (minime), protection individuelle X (consulter le superviseur). Première version : 07/07/2015. Service émetteur : voir section 1. Les informations étaient à jour à la date de révision et ne constituent pas une garantie des propriétés du produit au regard des règles légales de garantie.